

DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

Vaudelnay, le 5 avril 2023

ARRONDISSEMENT DE SAUMUR

MAIRIE DE VAUDELNAY



24, Place des Deux Provinces
49260 VAUDELNAY

Tél 02 41 52 20 10
Fax 02 41 52 27 28

E-mail : mairie-vaudelnay@wanadoo.fr

Le Maire de Vaudelnay
Fabrice BARDY

à

**Mesdames, Messieurs,
Membres du conseil municipal
De Vaudelnay**

CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du conseil municipal qui se tiendra le

Mardi 11 avril 2023 à 19 h 30
Salle du conseil municipal
à la MAIRIE de Vaudelnay

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, **Mesdames, Messieurs**, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire de Vaudelnay

Fabrice BARDY



ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mars 2023

FINANCES LOCALES

→ BUDGET COMMUNAL

Délibération n°2023-15 : approbation du résultat du compte de gestion 2022,

Délibération n°2023-16 : approbation du compte administratif de l'année 2022,

Délibération n°2023-17 : affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2022,

Délibération n°2023-18 : approbation du budget primitif 2023,

Délibération n°2023-19 : vote des taxes directes locales pour l'année 2023,

→ BUDGET LOTISSEMENT DE LA BARONNERIE

Délibération n°2023-20 : lotissement la baronnerie - résultat du compte de gestion 2022,

Délibération n°2023-21 : lotissement la Baronnerie - Approbation du compte administratif de l'année 2022,

Délibération n°2023-22 : lotissement la Baronnerie - Approbation du budget primitif 2023,

→ BUDGET LOTISSEMENT DES ARDILLAIS

Délibération n°2023-23 : lotissement des Ardillais – résultat du compte de gestion 2022,

Délibération n°2023-24 : lotissement des Ardillais - Approbation du compte administratif de l'année 2022,

Délibération n°2023-25 : lotissement des Ardillais - Approbation du budget primitif 2023

→ DEMANDES DE SUBVENTIONS

Délibération n°2023-26 : Demande de subvention au titre du Fonds Mobilité Actives – Continuités cyclables auprès de la D.D.T. / DREAL

Délibération n°2023-27 : Demande de subvention au titre du Fonds de renaturation des Villes (Fonds Vert) auprès de l'Agence de l'Eau.

INTERCOMMUNALITÉ

Délibération n°2022-28 : aides aux commerces, à l'artisanat et aux services de proximité : approbation du règlement d'intervention commerce plus et définition du périmètre de centralité.

QUESTIONS DIVERSES

Visite du Sénateur et des élus de l'Agglo

Achat des terrains de l'AFPA